



VILLE DE

SAINT-TROPEZ

Tél : 04 94 55 90 08

drh@ville-sainttropez.fr

La Ville de Saint-Tropez recrute 1 chef de rang (h/f) pour le « Saint-Tropez Lounge club »

Agent de statut privé relevant de la Convention Collective nationale des personnels des ports de plaisance

Période du 04 avril au 16 octobre 2022

Rémunération mensuelle 2.343,62 € brut

Durée du travail : 35 heures hebdomadaires

Missions :

- Assurer toutes les tâches courantes de service bar et restauration (nettoyage de la salle de restaurant et la vaisselle, mise en place des tables, prise de commande et service, facturation et encaissements, force de vente, veiller au bon déroulement du service et connaître parfaitement la carte)
- Assurer les tâches liées à l'accueil d'une clientèle internationale haut de gamme

Exigences du poste :

- Posséder une formation de barman professionnel
- Maîtriser l'anglais
- Fortes capacités relationnelles et contact avec la clientèle
- Autonomie
- Sens des responsabilités
- Esprit d'équipe
- Sérieux, rigoureux
- Disponible

Pour tout renseignement : Mme Julie COURCOT Tél : 04 94 56 68 70

Merci d'adresser lettre de candidature avec CV à :

Madame le Maire - Direction des Ressources Humaines
Hôtel de Ville - BP 161- 83992 SAINT-TROPEZ CEDEX

Ou par mail à : drh@ville-sainttropez.fr

TOUS COURRIERS (FACTURES, DEVIS, ...) DOIVENT ÊTRE ADRESSÉS IMPERSONNELLEMENT À MADAME LE MAIRE

Hôtel de Ville • BP 161 83992 Saint-Tropez Cedex • Tél. : 04 94 55 90 00

WWW.SAINT-TROPEZ.FR